

GUIDE DE LA FORMATION ARBITRALE



L'intelligence du jeu, 
l'émotion du sport

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
• Stage Arbitre Fédéral Jeune (SAJeune)	3
• Stage Arbitre Fédéral Match (SAMatch)	3
• Stage Arbitre Fédéral Club (SAClub).....	3
• Stage Arbitre Fédéral Open (SAOpen).....	3
• Stage Arbitre FIDE (AF).....	4
• Module « Tutorat et pédagogie »	4
• Module « Relationnel avec les acteurs d'un tournoi» (A partir de Février 2027)	4
• Formation continue (FC)	4
• Séminaire de formation de formateurs (FF).....	5
• Formations complémentaires par modules	5
Aspects financiers	6
Tarifs formation	6
Formations complémentaires	6
A la charge de la FFE.....	7
Modalités d'organisation des stages	8
Organiser un stage : aspects administratifs.....	8
Avant le stage	8
Pendant le stage (ou avant).....	8
Après le stage	8
Cursus Fédéral des Arbitres.....	9
Délivrance des titres d'arbitres fédéraux.....	9
Arbitre-stagiaire	9
Arbitre fédéral jeune (AFJeune)	10
Arbitre fédéral match (AFMatch)	10
Passerelle AFJeunes :	10
Arbitre fédéral club (AFClub).....	10
Arbitre fédéral d'open (AFOpen)	11
Compétence Arbitre-Tuteur	11
Parcours international (FA et IA)	11
Compétence Arbitre-Manager	11
FORMATIONS COMPLEMENTAIRES	12
INFORMATIONS DE CONTACT.....	13

INTRODUCTION

Ce guide regroupe les informations, règles et procédures concernant le pôle formation au sein de la Direction Nationale de l'Arbitrage.

Le document réglementaire reste le Règlement Intérieur de la DNA, voté par le Comité Directeur de la F.F.E.

STAGES DE FORMATION

Les modalités pratiques et financières d'organisation de stages d'arbitrage ainsi que les programmes détaillés sont décrits dans le guide des formations d'arbitres fédéraux. Les stages sont ouverts à tout **licencié A** et qui a (ou déjà eu) un **classement elo FFE ou FIDE**.

● Stage Arbitre Fédéral Jeune (SAJeune)

Le stage AFJeune, d'une durée de 7 heures (1 jour), permet de préparer le titre d'arbitre jeune.

Il doit obligatoirement se dérouler en présentiel.

Thèmes essentiels stage AFJ :

Il est essentiellement axé sur l'enseignement des règles du jeu et la manipulation des pendules.

Le stage AFJ est ouvert à tout licencié A âgé de 11 à 16 ans.

● Stage Arbitre Fédéral Match (SAMatch)

Le stage AFMatch, d'une durée de 14 heures (2 jours), permet de préparer le titre d'arbitre fédéral match.

Il doit obligatoirement se dérouler en présentiel.

Thèmes essentiels stage AFMatch :

Il est essentiellement axé sur l'enseignement des règles du jeu. S'y ajoutent l'aptitude à arbitrer un match par équipes, la connaissance des compétitions fédérales et des règlements fédéraux ainsi que le fonctionnement des pendules électroniques, l'accueil du joueur handicapé, les missions et les devoirs de l'arbitre.

Le stage AFMatch est ouvert à tout licencié A âgé d'au moins 15 ans.

Comme précédemment, afin de faciliter l'arrivée de jeunes arbitres, un stage AFMatch (arbitre match) peut être complété par de jeunes stagiaires s'orientant vers le titre d'arbitre jeune mais pas suffisamment nombreux pour l'organisation d'un stage AFJeune. Le stage sera alors un stage mixte AFJeune-AFMatch suivant le modèle d'un stage AFMatch, avec un enseignement adapté du formateur pour les stagiaires jeunes.

● Stage Arbitre Fédéral Club (SAClub)

Le stage AFClub, d'une durée de 7 heures (1 jour) peut se dérouler en présentiel ou en visio et permet de préparer le titre d'arbitre fédéral club.

Thèmes essentiels stage AFClub :

- La base du système suisse.
- L'utilisation d'un logiciel d'appariement (PAPI ou Sharlychess)
- Les compétences organisationnelles et les devoirs administratifs de l'arbitre (notamment le traitement d'après tournoi qui doit être irréprochable).
- Un solide rappel de règles du jeu, notamment des règles de blitz et rapide.

Le stage AFClub est ouvert à tout licencié A âgé d'au moins 17 ans.

● Stage Arbitre Fédéral Open (SAOpen)

Le stage AFOpen, d'une durée de 14 heures (2 jours) peut se dérouler en présentiel ou en visio et permet de préparer le titre d'arbitre fédéral d'open.

Thèmes essentiels stage AFOpen :

- Approfondissement du système suisse.
- Départages et calcul des prix
- Compétitions fédérales (Coupes + N2F) et scolaires,
- Rappel des règles du jeu.

Le stage AFOpen est ouvert à tout AFClub, licencié A et âgé d'au moins 17 ans.

● **Stage Arbitre FIDE (AF)**

Le stage AF, d'une durée de 30 heures (4 jours), permet de préparer le titre d'arbitre FIDE et le contenu du stage est défini par la FIDE. Stage ouvert à tout AFOpen, licencié A et âgé d'au moins 20 ans. L'AFOpen devra avoir suivi le module « Fair-Play », avoir obtenu une visite de supervision positive ainsi qu'une justification de deux années d'expérience en tant qu'AFOpen (dont 4 tournois arbitrés en tant qu'arbitre principal).

● **Module « Tutorat et pédagogie »**

Le module « Tutorat et pédagogie », d'une durée de 3h30 a pour objectif d'obtenir le certificat d'habilitation permettant de donner des A.S.P. Un AFOpen qui aspire à obtenir le certificat d'habilitation devra avoir minimum 2 années d'expérience en tant qu'AFOpen et avoir obtenu une visite de supervision positive. Obtenir l'habilitation à délivrer des ASP est une condition nécessaire mais pas suffisante pour encadrer un arbitre-stagiaire.

Suite à cette formation, l'arbitre tuteur aura la responsabilité de délivrer 3 types d'ASP :

- **ASPM** pour les arbitres-stagiaires match
- **ASPC** pour les arbitres-stagiaire club
- **ASPO** pour les arbitres- stagiaire open

Il est demandé aux futurs stagiaires AFO désireux d'être habilités, une lecture préalable du guide des ASP et d'effectuer un travail préliminaire. Ce travail préliminaire consiste à établir une liste de questions, de situations et de scénarios permettant de vérifier toutes les compétences des stagiaires en situation pour les 3 types de stage. Ce travail permettra une évaluation des arbitres AFOpen désireux d'obtenir l'habilitation.

L'habilitation sera conditionnée par ce travail d'avant stage, qui montre la motivation et le sérieux du futur tuteur. Le stage permet une discussion entre le formateur et les futurs stagiaires sur les propositions de chacun. C'est un moment privilégié d'échange et de confrontation de méthodes, d'idées et de savoir-être entre les différents tuteurs et le formateur.

● **Module « Relationnel avec les acteurs d'un tournoi» (A partir de Février 2027)**

Le module « Relationnel avec les acteurs d'un tournoi », d'une durée de 3h30 est le deuxième module permettant d'obtenir le certificat d'habilitation permettant de donner des A.S.P.

L'objectif de cette formation est de travailler sur l'aspect relationnel avec les joueurs, l'organisateur et l'équipe d'arbitres sur diverses parties concernant un tournoi. La gestion des conflits est abordée ainsi que celle concernant l'intervention sur des situations complexes pouvant générer des conflits.

● **Formation continue (FC)**

1) **Stage en présentiel**

Le stage de formation continue (FC), d'une durée de 6 à 8 heures sur une journée, comprend des cours portant sur les nouveautés, sur la dernière version des règles du jeu, sur les devoirs de l'arbitre (y compris sur le plan administratif) ainsi qu'un travail « à la carte » en fonction des attentes et questions formulées par les stagiaires.

2) **Stage en visio**

Le stage de formation continue en visio, d'une durée de 6 heures peut se dérouler en 3 séances de 2h ou 2 séances de 3h, en concertation avec les stagiaires et le formateur. Les séances peuvent se planifier en semaine (journées ou soirées) ou le week-end sur une période de 7 jours consécutifs si possible.

Remarque 1 : La formation continue obligatoire pour tout arbitre fédéral peut par défaut être remplacée par un stage AFMatch ou AFOpen que l'arbitre fédéral suivra dans sa totalité.

Remarque 2 : Si durant une période de six ans à compter de son dernier stage, un arbitre n'effectue pas de formation continue, celui-ci sera dans l'obligation de suivre un stage AFMatch ou AFOpen. A l'issue de celui-ci, son titre d'arbitre sera réactivé (Art 7.5 du RIDNA).

● Séminaire de formation de formateurs (FF)

Le séminaire de formation des formateurs s'adresse aux formateurs. Le responsable de la Formation des arbitres organise et anime le séminaire en faisant appel à des membres de la D.N.A., à des formateurs et à des experts. Ce séminaire porte sur les contenus d'enseignement, sur les méthodes pédagogiques, sur les exigences liées aux épreuves des examens, sur les innovations ainsi que sur l'étude, l'approfondissement et la mutualisation de divers outils à caractère pédagogique et/ou à caractère technique.

● Formations complémentaires par modules

1. **Logiciels d'appariements – 4 sous-modules de 3h30** (en présentiel ou en visio)
 - PAPI et KWPAPI,
 - Sharly-Chess Open
 - Sharly-Chess Equipes,
 - MAMI
2. **Fair-Play - 3h30** (en présentiel ou en visio, **obligatoire avant de s'inscrire à un stage FA**)
3. **Jeu hybride- 7h** (en présentiel ou en visio)
4. **« Compétitions par équipes » 3h30** (en présentiel ou en visio)

Les modules « Fair-Play », « Jeu hybride » et « Compétitions par équipes » démarreront en Février 2027.

ASPECTS FINANCIERS

Tarifs formation

A partir de septembre 2026, les **tarifs fédéraux** applicables seront de :

Formations principales

Forfait de **200 €/stage AFJeune et AFClub (Arbitre Jeune et Arbitre Club, 6-15 participants)**

45 €/stagiaire pour les stages **AFMatch et AFOpen (Arbitre Match et Arbitre Open, 6-15 participants)**

Forfait de **200 €/stage FC (Formation Continue, 4-10 participants)**

Formations complémentaires

Forfait de **100 €/module « logiciels d'appariements » (3h30, 4-10 participants)**

Forfait de **100 €/module « tutorat et pédagogie » (3h30, 4-10 participants)**

Forfait de **100 €/module « Relationnel avec les acteurs d'un tournoi » (3h30, 4-10 participants)**

Forfait de **100 €/module « Fair-Play » (3h30, 4-10 participants)**

Forfait de **100 €/module « Compétitions par équipes » (3h30, 4-10 participants)**

Forfait de **200 €/module « Jeu hybride » (7h, 6-15 participants)**

Les organisateurs pourront demander les montants suivants pour l'inscription aux stages (frais d'inscription aux examens d'arbitre club et/ou open incus) :

- **Stage AFJeune et AFClub : 25 à 35 €**
- **Stage AFMatch (en présentiel uniquement) : 55 à 70 €**
- **Stage AFOpen: en présentiel - 55 à 70 € et en visio: 55 €**

Attention : Les arbitres stagiaires disposent de 24 mois calendaires, après la fin de leur stage, pour réussir les examens, obtenir leur(s) ASP et demander leur titre. Dans le cas contraire, ils devront recommencer un nouveau cycle, en démarrant une nouvelle fois la formation.

- **Stage AF (Arbitre FIDE) : 150 € (à verser à la FFE dont 20 € à la FIDE) + éventuellement 10 € (à verser à l'organisateur)**
- **Stage FC (Formation Continue) : en présentiel : 25 à 35 € et en visio : 25 €**
- **Formations complémentaires par module : 20 €**

sauf «Jeu hybride» en présentiel: 25 à 35 € et en visio: 25 €

A la charge de la FFE

- L'indemnisation du formateur: **200 €/jour** et **100 €/demi-journée** (si l'effectif minimal requis de stagiaires est atteint).

Pour un stage AF, l'indemnisation du formateur est de 150 € par jour pour le formateur principal, l'indemnité du formateur adjoint est de 100 euros.

Attention : le formateur est tenu de remplir lui-même sa demande d'indemnisation (formulaire DFA5). Il doit l'envoyer au plus tard 48h après la fin du stage.

A la charge de l'organisateur

- L'hébergement du formateur (minimum : hôtel 2 étoiles avec petit-déjeuner ou hébergement équivalent, excepté stages en ligne)
- Les repas du formateur (tarif maximal pouvant être demandé par le formateur est de 20 € par repas du midi et du soir, excepté stages en ligne)
- Les frais de déplacement du formateur pour les types de stages (excepté stages en ligne.)
- Les éventuels frais de photocopies à mettre à disposition du formateur (selon entente préalable entre le formateur et l'organisateur).
- Pour un stage **AFJeune, AFMatch, AFClub, AFOpen et FC** il faudra un **minimum de 6 stagiaires (maximum 15)**
- Pour un module complémentaire d'une durée de 3h30, il faudra un **minimum de 4 stagiaires (maximum 10)**

Attention : si le nombre requis de stagiaires n'est pas atteint, le stage est entièrement à la charge de l'organisateur.

A savoir : certaines dérogations portant sur l'effectif minimal requis peuvent être **exceptionnellement** accordées en fonction de circonstances particulières : par exemple stage se déroulant dans les DOM-TOM.

Le traitement d'après-stage

La participation financière de la DNA (indemnisation du formateur) est subordonnée au respect des directives de traitement d'après-stage (check-list). Le formateur ainsi que l'organisateur prendront soin d'envoyer **tous** les éléments qui leur sont demandés au plus tard 48 heures après la fin du stage à la Responsable stages DNA Adina Hamdouchi : stages.dna@gmail.com

MODALITES D'ORGANISATION DES STAGES

Les modalités sont décrites dans des fiches transmises sur demande aux organisateurs potentiels de stages.

Organiser un stage : aspects administratifs

Vous envisagez d'organiser un stage de formation d'arbitres de la Fédération Française des Echecs. Félicitations ! Merci de lire attentivement ce qui suit.

Avant le stage

1) Vous prenez contact avec un formateur certifié de la DNA – FFE disponible et vous convenez d'une date. La liste des formateurs est disponible ici : (<http://www.echecs.asso.fr/ListeArbitres.aspx?Action=DNA&Level=X>).

Cette date doit être obligatoirement au plus tard, 2 semaines avant la date de la session d'examen suivante. Cette date correspond à la date limite de retour des listes d'inscrits aux examens, par les DRA.

2) Vous envoyez le formulaire DFA1 complété (téléchargeable ici : <https://dna.ffecheecs.fr/devenir-arbitre/formation/>) à la responsable stages Adina Hamdouchi stages.dna@gmail.com

3) Vous recevez par retour de mail votre demande d'homologation avec son numéro attribué ainsi que les autres documents à compléter et à renvoyer à la fin du stage.
L'annonce du stage sera visible en ligne via le lien : <https://www.echecs.asso.fr/ListeStages.aspx?Action=DNA>

En sollicitant une homologation de stage, vous acceptez les modalités (délais de renvoi des formulaires, règlement du montant dû à la FFE)

Pendant le stage (ou avant)

- Vous devez collecter **le ou les chèques** correspondant à la somme que vous devez à la FFE ou alors prévoir d'effectuer un virement
- Vous devez vérifier (ou faire vérifier par le formateur que vous allez recruter) que chaque participant est **titulaire d'une licence A** valable pour la saison en cours.

Un participant non titulaire d'une licence A verra le stage non comptabilisé pour son cursus d'arbitre.

- Vous devez compléter soigneusement les formulaires **DFA2** (procès-verbal), **DFA3** (liste stagiaires), **DFA4** (bordereau paiement). Merci de renvoyer les formulaires sous une forme modifiable (Word ou OpenOffice gratuit). Eviter les photos ou les PDF.

Après le stage

- Vous devez envoyer impérativement les formulaires DFA2 à DFA4 aux destinataires (seulement le DFA4 à Mme Laetitia Chollet au siège fédéral et les trois formulaires à la responsable stages Adina Hamdouchi stages.dna@gmail.com) au plus tard 48 h après la fin du stage.

Le formulaire DFA5 (demande d'indemnisation) est à renvoyer par le formateur.

Le formateur que vous allez recruter (*et qui sera indemnisé par la FFE, si le nombre minimal de stagiaires est atteint*) est familiarisé avec tout cela. **Faites appel à lui en qualité de conseiller technique** pour la mise en œuvre de votre stage !

Si l'effectif requis n'est pas atteint, l'indemnité du formateur et ses frais de déplacement seront à l'entière charge de l'organisateur du stage.

Une fois vos documents reçus, la responsable des stages vérifiera que tout est en règle et va confirmer cela à Mme Chollet qui va confirmer, à son tour, la réception par la FFE des frais d'inscription au stage.

Le paiement de l'indemnité du formateur aura lieu ensuite.

CURSUS FEDERAL DES ARBITRES

Il existe **4 titres** dans le cursus fédéral :

- Arbitre Fédéral Jeune (AFJeune)
- Arbitre Fédéral Match (AFMatch)
- Arbitre Fédéral Club (AFClub)
- Arbitre Fédéral Open (AFOpen)

Délivrance des titres d'arbitres fédéraux

Les titres d'arbitres fédéraux sont décernés par la Direction Nationale de l'Arbitrage, aux licenciés A satisfaisant aux critères requis :

1. Critères administratifs :

Pour obtenir un titre d'arbitre fédéral, les conditions administratives suivantes sont nécessaires :

- Être titulaire d'une licence A valable pour la saison en cours
- Respecter les limites d'âge et les titres requis, tels qu'indiqués dans la description du titre visé
- Avoir possédé, à un moment donné, un classement Elo (lent ou rapide, national ou F.I.D.E.).
- S'être soumis au contrôle d'honorabilité.
- Pour les personnes de 16 ans et plus : avoir participé à un stage de sensibilisation contre les violences sexistes ou sexuelles agréé par la F.F.E.
- [Maîtrise de la langue française \(Niveau C1 minimum\)](#)

2. Critères sportifs théoriques :

- Obtenir des Unités de Valeur (UV) délivrées à l'occasion d'examens nationaux tels qu'ils sont définis au chapitre IV du règlement intérieur de la DNA (cf LA).

3. Critères sportifs pratiques :

- Obtenir des Attestations de Stage Pratique (ASP) en tournois homologués

4. Cas particuliers des étrangers ayant un titre de la FIDE

Les licenciés A dont le code FIDE n'est pas FRA et possédant un titre d'arbitre de la FIDE (AF ou AI) en-dehors du cursus F.F.E. peuvent obtenir un titre fédéral leur permettant d'officier en tant qu'arbitre principal, en validant une UV spécifique qui devra être demandée à la DNA. Le niveau de titre validé sera déterminé par la D.N.A., selon l'expérience du candidat.

Arbitre-stagiaire

[L'obtention de l'UVMATCH autorise les candidats aux titres d'arbitre, sous condition qu'ils soient titulaires d'une licence A, à effectuer un stage pratique sur un tournoi homologué par la Fédération Française des Echecs.](#)

Les candidats sont également autorisés à effectuer un stage pratique avant l'obtention de l'UVMATCH cependant l'attestation de stage pratique associée sera considérée comme invalide en cas d'échec à la prochaine session d'UVMATCH à laquelle les candidats se présenteront.

[L'arbitre stagiaire doit toujours être sous la responsabilité d'un arbitre fédéral ayant validé la compétence « Arbitre Tuteur » qui peut évaluer ses compétences par une Attestation de Stage Pratique suivant le modèle de document officiel mis à disposition par la D.N.A.](#)

L'arbitre stagiaire est autorisé à officier en qualité d'arbitre-adjoint et peut obtenir des Attestations de Stage Pratique (ASP) établies par les arbitres principaux qu'il seconde.

A partir du stage de formation théorique suivi (SAJeunes, SAMatch, SAClub ou SAOpen), les candidats disposent d'un délai de 24 mois calendaire pour valider toutes les conditions nécessaires à l'obtention du titre d'arbitre fédéral associé et faire leur demande de titre en ligne.

La prise en compte du respect de ce délai prend en compte la date officielle de passage des examens validés et la date de clôture des tournois où les attestations de stage pratiques ont été obtenues.

Passé ce délai, dans le cas où les candidats n'ont pas obtenu le titre, le bénéfice des éventuelles U.V. obtenus et stages pratiques effectués est perdu et ils doivent recommencer l'intégralité du cursus.

Arbitre fédéral jeune (AFJeune)

L'arbitre fédéral jeune est une personne âgée de 12 ans minimum et 18 ans maximum.

- ayant suivi un stage SAJeune ou SAMatch
- ayant réussi l'examen UVJeune (2h)

Passerelle UNSS : Il peut également s'agir d'une personne de moins de 18 ans, titulaire d'une licence A, ayant la qualification de « Jeune Officiel UNSS à compétence nationale » et ayant dûment fait sa demande de titre auprès du directeur des titres.

Passerelle directe vers AFMatch (16 à 18 ans):

- obtention d'une ASP-Match Favorable + 3 tournois arbitrés
- suivi du module « Compétitions par équipes » (3h30)

Arbitre fédéral match (AFMatch)

L'arbitre fédéral match est une personne âgée de 16 ans minimum

- ayant suivi un stage SAMatch (14h) ou ayant bénéficié de la passerelle AFJeunes vers AFMatch
- ayant réussi l'examen UVMatch (3h)

Passerelle AFJeunes :

Pour être dispensé de suivre le stage SAMatch : un AFJeunes doit :

- Avoir été arbitre adjoint sur au moins 3 tournois
- Avoir validé un niveau de compétence suffisant via une ASPMatch
- Avoir suivi le module d'initiation de la compétence « Compétition par équipes »

Cette possibilité est caduque lorsque l'AFJeune a perdu son titre après la saison sportive de ses 18 ans.

Arbitre fédéral club (AFClub)

L'arbitre fédéral de club est une personne âgée de 18 ans minimum

- titulaire d'un titre AFMatch
- ayant suivi un stage SAClub (7h)
- ayant réussi l'examen UVClub (3h)
- [Ayant validé un niveau de compétences suffisant auprès de la Direction des Titres en réalisant au moins un stage pratique sur un tournoi individuel homologué au système suisse d'au moins 5 rondes et évalué par une ASPClub.](#)
- Ayant demandé son agrément FIDE

Arbitre fédéral d'open (AFOpen)

L'arbitre fédéral d'open (AFOpen) est une personne âgée de 18 ans minimum

- titulaire d'un titre AFClub
- ayant suivi un stage SAOpen (14h)
- ayant réussi l'examen UVOpen (3h)
- Avoir validé un niveau de compétences suffisant auprès de la Direction des Titres après le passage d'au moins deux stages pratiques sur des [tournois individuels homologués au système suisse d'au minimum 5 rondes](#) et évalués par des ASPOpen auprès de deux tuteurs ou tutrices distincts.
- Ayant validé un rapport technique complet auprès de la Direction des Tournois

Compétence Arbitre-Tuteur

Prérequis et conditions spéciales : Il ne s'agit pas d'un titre d'arbitre mais d'une compétence supplémentaire accordée aux AFOpen avec minimum 1 an d'expérience, 4 tournois arbitrés et âgés de 21 ans

- ayant suivi les modules complémentaires « Tutorat et Pédagogie » et « Relationnel avec les acteurs d'un tournoi ».
- ayant envoyé 2 rapports de tournoi au pôle tournois de la DNA.
- ayant reçu une visite de supervision positive.

Types de tournois pour délivrer les ASP :

ASPMatch : Tout type d'open sur minimum 5 rondes.

ASPClub : Tout type d'open sur minimum 5 rondes avec pratique d'un logiciel d'appariement.

ASPOpen: Tout type d'open sur minimum 5 rondes avec pour l'un la pratique d'un logiciel d'appariement.

Parcours international (FA et IA)

Arbitre FIDE et Arbitre International – titres decernés par la FIDE

Formations et examens organisés par la FIDE.

Compétence Arbitre-Manager

A l'image de la compétence « Arbitre-tuteur », il ne s'agit pas d'un titre mais d'une compétence optionnelle pour les arbitres internationaux.

Délivrée aux arbitres internationaux ayant officié comme chef-adjoint à un championnat de France et ayant reçu un rapport de supervision managériale positif.

FORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1. « Logiciels d'appariements » (3h30/sous-module, en présentiel ou en visio)

Module complémentaire optionnel à destination des arbitres AFClub et AFOpen pour se perfectionner sur un logiciel et ses fonctionnalités avancées. Inscription possible après l'obtention du titre AFClub ou AFOpen. Pas d'examen à la fin de la formation.

Ce module se divise en 4 sous-modules de 3h30 chacun :

- **Sharlychess-open** : Perfectionnement sur Sharlychess sur la partie Open et la mise en place des écrans de saisie. Cas pratique de simulation d'un tournoi. Rappels de gestion administrative des tournois et des points importants de gestion. Ouvert aux AFClub minimum.
- **Sharlychess-équipes**: **Février 2027** - Perfectionnement sur Sharlychess sur la partie concernant la gestion des tournois par équipes (Coupe Loubatière, Coupe de la parité, N2F, Compétitions scolaires). Cas pratique de simulation d'un tournoi dans chaque cas. Rappels sur les règles des compétitions. Ouvert aux AFOpen minimum.
- **PAPI et KWPAPI**: Utilisation de PAPI comme logiciel d'appariements. Mise en place des écrans de saisie avec KWPAPI. Cas pratique de simulation d'un tournoi. Rappels sur la gestion administrative des tournois. Ouvert aux AFClub minimum.
- **MAMI**: Utilisation d'un logiciel destiné aux compétitions par équipes (Coupe Loubatière, Coupe de la parité, N2F, Compétitions scolaires). Cas pratique de simulation d'un tournoi dans chaque cas. Rappels sur les règles des compétitions. Ouvert aux AFOpen minimum.

2. « Tutorat et pédagogie » (3h30, en présentiel ou en visio, 4-10 stagiaires)

Module complémentaire optionnel à destination des arbitres AFOpen pour pouvoir encadrer des stagiaires. Descriptif : Présentation des ASP. Critères d'évaluation d'un stagiaire. Méthodes d'évaluation. Mise en situation à la maison en travail préparatoire au module.

3. « Relationnel avec les acteurs d'un tournoi » (3h30, en présentiel ou en visio, 4-10 stagiaires)

(Février 2027) Module complémentaire optionnel à destination des arbitres AFOpen pour pouvoir encadrer des stagiaires. Objectif: acquérir des compétences sur la manière de gérer le relationnel avec l'ensemble des acteurs d'un tournoi, ainsi que sur la manière de désamorcer de potentiels conflits. Descriptif : Principes de base de gestion des conflits. Les différents acteurs d'un tournoi (rôle, relationnel avec l'arbitre)

4. « Fair-Play » (3h30, en présentiel ou en visio, 4-10 stagiaires) **Février 2027**

Module obligatoire pour pouvoir s'inscrire à un stage d'arbitre FIDE.

Descriptif: Principes du fair-play. Sanctions. Rôle du fair-play officer. Cas pratiques

5. « Jeu hybride » (7h, en présentiel ou en visio, 6-15 stagiaires) **Février 2027**

Module complémentaire optionnel à destination des arbitres AFOpen pour pouvoir arbitrer des tournois ou matchs par équipes en mode hybride.

Descriptif: Gestion sur la plateforme Tornelo. Rôle de l'arbitre avant-match. Fair-play pour le jeu hybride.

6. « Compétitions par équipes » (3h30, en présentiel ou en visio, 4-10 stagiaires) **Février 2027**

Module à réaliser uniquement par les arbitres jeunes souhaitant bénéficier de la passerelle vers le titre AFMatch. Possibilité d'inscription à partir de 15 ans à la date du stage.

Descriptif : Règles spécifiques des compétitions par équipes de la FFE (Interclubs et Coupe de France), rôle du capitaine, rôle de l'arbitre dans ce type de compétitions.

INFORMATIONS DE CONTACT

Responsable homologation et traitement des stages: Adina Hamdouchi stages.dna@gmail.com

Responsable Formation: Christo Dimitrov formation.dna.ffe@gmail.com

Responsable Examens: Sylvain Wlasewitch examens.dnaffe@gmail.com

Direction Nationale de l'Arbitrage

Fédération Française des Échecs

6 Rue de L'Église 92600 ASNIERES SUR SEINE

Tél. : 01 39 44 65 80

<http://echecs.asso.fr>

